

JARDIN JARDINS

3 SIÈCLES
D'HISTOIRE
DES JARDINS
À GENÈVE



Le parc Baud-Bovy, à Plainpalais

Le transfert du Palais des Expositions au Grand-Saconnex libère un vaste terrain au bord de l'Arve, où ont trouvé place des bâtiments universitaires, des logements, des commerces et un parc public. La réalisation de ce parc a été extrêmement mouvementée, la Ville de Genève, comme maître de l'ouvrage, essayant les plâtres d'une démarche de planification participative.

Fin 1994 se constitue l'Association pour le parc de l'Ancien Palais (APAP), qui adresse au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève une pétition munie de 3500 signatures. L'Etat s'engage alors à mettre une parcelle de 12,5 hectares à disposition de la Ville et à lui accorder une servitude de superficie pour un parc public, dont l'aménagement et l'entretien lui incomberont. Un concours restreint met en concurrence des architectes mandatés par les quatre acteurs de l'aménagement de ce périmètre – Etat, Université, Ville de Genève et APAP –, face à un jury composé d'habitants et d'experts. L'opération tourne vite court, les architectes mandatés par les autorités considérant que le mandataire des habitants dispose d'une injuste longueur d'avance.

La Ville décide alors d'organiser un concours ouvert, qui inspire cinquante-six concurrents. Dès que les résultats sont annoncés, en novembre 1996, la saga rebondit. L'APAP, qui avait refusé de siéger

dans un jury où sa voix serait trop minoritaire pour être entendue, déclare que le projet lauréat *Entre ciel et terre*, du bureau lausannois Paysagegestion¹, ne répond absolument pas au désir des habitants. L'association lance une nouvelle pétition, qui récolte 700 signatures, pour demander qu'on n'exécute pas le projet retenu. Elle veut qu'un nouveau jury, constitué d'un tiers d'habitants représentés par l'APAP, soit formé pour faire un choix entre les cinq projets qu'elle a sélectionnés. Les autorités de la Ville refusent toutefois de revenir sur les résultats du concours et le crédit de construction est voté en mai 1998 par le Conseil municipal. Une concertation s'engage avec l'association et un autre groupe d'habitants désireux de voir le parc se réaliser rapidement, pour faire évoluer le projet sans toutefois remettre en question les principes de base. Le parc est inauguré en septembre 2000.

Le jury du concours a porté son choix sur le projet du bureau Paysagegestion en raison de son concept fort et évolutif, qui doit lui permettre de s'adapter aux multiples besoins qu'un parc en ville doit remplir. Bordé de bâtiments aux architectures et aux usages différents, le parc de l'Ancien Palais est conçu comme un espace libre, auquel on peut accéder de toutes parts et dans lequel on peut cheminer de manière aléatoire. Il trouve son unité dans le sol de gravier stabilisé et surtout dans la vaste pergola de charmes taillés d'une superficie de 8000 m². Il est à noter que l'ampleur et l'épaisseur de cette toiture végétale ont

Vue sur le bassin; état 2002.



Vue sur la colline et les jeux d'enfants; état 2002.



1 Paysageston Lausanne (Olivier Lasserre, Laurent Salin, Olivier Donzé), avec Jean-Claude Deschamps, sculpteur.

2 Paysageston SA et collab. [juillet 1997], p. 4; voir aussi: *Aménagement...* [s.d., v. 1995-1997].

été réduites pour répondre aux souhaits de certains habitants, qui craignaient un manque de lumière.

La pergola est ponctuée de huit îles circulaires, qui traduisent la volonté des architectes *de ne rien imposer, de mettre en place une structure riche, diversifiée et évolutive qui se prête à tous les usages.*² Chacune de ces îles est une station du parc. Une première île réunit sur 110 m² arbustes, plantes et fleurs en pots. Une vaste pelouse de 38 m de diamètre est dévolue aux jeux de balle, au pique-nique ou à la sieste. Le talus herbeux de «la montagne» – 24 m de diamètre et 6 m de haut – offre une vue dominante sur l'ensemble du parc. La vaste zone de jeux divers et variés s'apparente à un bac à sable géant. Une

clairière plantée d'un chêne solitaire offre un espace de repos et de discussion, avec des chaises et des bancs mobiles. Le kiosque surmonté d'un belvédère se veut le point de rencontre du parc, où ses usagers peuvent organiser diverses manifestations. L'eau est présente sous la forme d'un bassin de 18 m de diamètre, alors qu'un petit bois planté de 13 peupliers perce le couvert de charmilles pour former un signal dans le parc.

Il faudra encore des années à la pergola de charmilles pour devenir le toit de feuillage imaginé par ses concepteurs, mais si l'on en juge par la fréquentation, le parc Baud-Bovy a d'ores et déjà pris racine dans le quartier. (af)

Vue plongeante en direction de l'Arve; état 2000.

